



Les obligations d'un transporteur.

Par **Pat9**, le **14/03/2008** à **15:12**

Bonjour,

Un de mes fournisseurs continue d'utiliser un transporteur qui ne livre pas mes commandes à l'adresse indiquée.

J'habite en centre ville et le transporteur en question utilise des camions de type poids-lourd, interdit en centre ville. Conclusion, je dois aller récupérer moi même mes colis hors centre ville et je dois me débrouiller seul pour les transporter jusqu'à mon domicile.

Le fournisseur est au courant de ce problème mais continue d'utiliser le même transporteur.

Ni l'un ni l'autre ne souhaite faire d'effort pour envisager une solution.

Question :

- quelles sont les obligations d'un transporteur?
- quelle est la part de responsabilité du fournisseur qui laisse permettre ces méthodes.

Merci beaucoup!